

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
VILLE DE COMMERCY
PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
PL/NC**

**Objet : Cession du Presbytère au Diocèse de Verdun
N° : DCM2023/134**

PUBLIÉE LE : 13/11/23

L'an deux mille vingt trois, le **lundi six novembre à 19 heures 30.**

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jérôme LEFÈVRE, Maire. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 27 octobre 2023.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Jean-Philippe VAUTRIN, Martine MARCHAND, Élise THIRIOT, Patrick BARREY, Angélique GÉNART, Gérald CAHU

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Laetitia SACCHIERO, Benoît REYRE, Philippe ROCHAT, Olivier LEMOINE, Florent CARÉ, Claude LAURENT, Annette DABIT, Martine JONVILLE, Bruno MAUD'HEUX, Sylvie ZEIMET, Gérard LANDO, Carole DELAMARCHE, Olivier GUCKERT, Jean-Benoît JANNOT, Céline ÉTIENNE.

ONT DONNÉ PROCURATION :

Mesdames :

Sandrine KIEFER qui donne pouvoir à Benoit REYRE
Nelly LOMBARD qui donne pouvoir à Martine JONVILLE
Laila AHADDAR qui donne pouvoir à Florent CARÉ
Suzel RICHARD qui donne pouvoir à Martine MARCHAND
Liliane BOUROTTE qui donne pouvoir à Olivier LEMOINE

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Monsieur Edmond GUILLERY et Madame Jessica LEROY

Conseillers en exercice : Présents : 22 - Absents : 2 – Pouvoirs : 5 - Votants : 27

Monsieur Patrick BARREY est désigné secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2241-1 ;

Vu l'avis des services des domaines en date du 23 février 2023 ;

Vu la délibération n°2023-89 du 26 juin 2023 portant cession du presbytère ;

Vu le retrait de la délibération portant cession du presbytère en date du 6 novembre 2023 ;

Considérant que la Ville est propriétaire de ladite parcelle cadastrée AB 341 sise 4 rue de la Paroisse ;

Considérant le premier courrier motivé du diocèse de Verdun souhaitant acquérir le presbytère cadastré sur la parcelle AB 341 sise 4 rue de la Paroisse d'une superficie de 955 m² au prix de 225 000€, reçu le 25 avril 2023 ;

Considérant l'incendie survenu le 1^{er} juin 2023 sur la parcelle du presbytère ;

Considérant le courrier du Diocèse de Verdun reçu le 14 juin 2023, confirmant sa volonté d'achat malgré l'incendie ;

Considérant les échanges effectués avec l'économiste le 14 septembre 2023 et le prix proposé par le Conseil d'Administration du diocèse de Verdun de 180 000€ ;

Considérant les discussions et le dernier courrier du 24 octobre 2023 portant sur un prix de 210 000€ ;

Il est proposé au Conseil municipal :

- **D'APPROUVER** la cession de la parcelle AB 341 d'une superficie de 955 m² au profit du diocèse de Verdun, domicilié 27 rue de la Paix à VERDUN (55200), au prix de 210 000 € ;
- **DE DIRE** que l'ensemble des frais d'acte et de publication au service de la Publicité Foncière (le cas échéant) sera pris en charge par l'acquéreur ; la transaction sera conclue par acte notarié par l'office SCP DROUIN et PAUL sise 23 rue des Capucins à COMMERCY (55200) ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Le Conseil municipal décide,

- **D'APPROUVER** la cession de la parcelle AB 341 d'une superficie de 955 m² au profit du diocèse de Verdun, domicilié 27 rue de la Paix à VERDUN (55200), au prix de 210 000 € ;
- **DE DIRE** que l'ensemble des frais d'acte et de publication au service de la Publicité Foncière (le cas échéant) sera pris en charge par l'acquéreur ; la transaction sera conclue par acte notarié par l'office SCP DROUIN et PAUL sise 23 rue des Capucins à COMMERCY (55200) ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Maire
Jérôme LEFÈVRE

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification

Envoyé en préfecture le 15/11/2023

Reçu en préfecture le 15/11/2023

Publié le

ID : 055-215501222-20231115-23_134-DE